

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT  
de Lille

**Objet :**

Référence :  
2025 / 2 / 1

APPROBATION DU  
COMPTE FINANCIER  
UNIQUE

EXERCICE 2024

DATE DE CONVOCATION  
26 Mars 2025

DATE D'AFFICHAGE  
26 Mars 2025

EFFECTIF LEGAL DU CONSEIL  
MUNICIPAL : 23

NOMBRE  
DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 23

PRESENTS : 20

VOTANTS : 22

NOTA : Le Maire certifie  
que le compte rendu de  
cette délibération a été  
affiché à la porte de la  
Mairie le :

# EXTRAIT DU DELIBERATIONS

du Conseil Municipal de la Commune de **CHERENG**

**L'an deux mil Vingt Cinq, le Deux Avril à 18 heures 30 minutes,**

le Conseil Municipal de la Commune de CHERENG s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Pascal ZOUTE, **Maire**, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

**Présent(e)s :** MM. BARBE Eric, BUISSE Jean-Louis, BULTEY Dominique, DECALONNE Jean-Louis, DELBROUCQ Damien, DEMOYER Pascaline, DESROUSSEAU Patricia, DYRDA Aurélie, DUBOIS Laurent, GHESQUIERE Didier, GHESTEM Charles-Edouard, HERBAUT Pierrette, LOUNICI Bérengère, RECLOUX Hélène, REVEILLON Eric, SCELLIER Fabienne, SCHIRMER Lucie, WAQUET Johanne, WATTEAU Bernard, WAUCQUIER Isabelle

**Absent(e)s excusé(e)s :**

M. LLANES David donne pouvoir de vote à M. BARBE Eric  
Mme MELI Odette donne pouvoir de vote à Mme RECLOUX Hélène  
M. ZOUTE Pascal

**Absent :**

**A été nommé secrétaire :** M. DUBOIS Laurent

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales ;  
Vu les résultats du Compte Financier Unique de l'exercice 2024 ;  
Vu l'exposé qui précède ;

Considérant que le Compte Financier Unique met en évidence les informations clés sur la situation budgétaire et financière de la Commune de Chérens ;

Considérant que le Compte Financier Unique est une procédure entièrement dématérialisée permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, simplifiant leurs travaux préparatoires à sa production ;

Considérant que ce Compte Financier Unique remplace les anciens comptes administratifs et de gestion ;

Considérant que pour permettre au Conseil Municipal de statuer en toute indépendance, Monsieur le Maire a quitté la salle et n'a participé ni au débat, ni au vote de ce Compte Financier Unique ;

Sous la présidence de M. BUISSE Jean-Louis, 1<sup>er</sup> Adjoint, le Conseil Municipal vote le Compte Financier Unique de l'exercice 2024 et arrête les comptes :

SYNTHESE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE - EXERCICE 2024

COMMUNE DE CHERENG

LIBELLE	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS
RESULTATS REPORTEES N-1 PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT	81 505,58 €		230 441,85 €	997 353,45 €	230 441,85 €	915 847,87 €
RESULTATS REPORTEES N-1 (A)	81 505,58 €			766 911,60 €		
OPERATIONS DE L'EXERCICE	806 355,04 €	680 768,01 €	2 641 061,16 €	2 680 953,58 €	3 447 416,20 €	3 361 721,59 €
RESULTATS DE L'EXERCICE (B)	125 587,03 €			39 892,42 €	85 694,61 €	
RESULTATS DE CLOTURE CUMULE (A+B)	207 092,61 €			806 804,02 €		599 711,41 €
RESTES A REALISER	234 611,35 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	234 611,35 €	
RESULTATS DEFINITIFS AVANT AFFECTATION	441 703,96 €		0,00 €	806 804,02 €		365 100,06 €



Hors de la présence de M. ZOUTE Pascal, Maire, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Compte Financier Unique de l'exercice 2024.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.



Le Maire,  
Pascal ZOUTE



Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le



ID : 059-215901463-20250402-20250201-BF

